

## Lutte contre la corruption

# Les Etats-Unis poussent Tshisekedi à démanteler le « système kleptocratique » de Kabila

P.3

**P** **LePotentiel** **GRUPE DE PRESSE M7 Média7**

Quotidien d'informations générales

Edition n° 7889 du Mercredi 19 Août 2020 \* 37<sup>ème</sup> année \* Prix : 3000 FC

Fondateur : Modeste Mutinga Mutuishayi \* Autorisation N°04/00015/DI/82 du 12 octobre 1982  
Direction générale : 873, av. du Bas-Congo, Kinshasa-Gombe (RD Congo) \* www.lepotentiel.cd

## Nouvelles négociations FCC – CACH

# Tshisekedi ne doit pas se faire hara-kiri

P. 2

### POLITIQUE

*Campagne contre Shadary, duplication des groupes armés, ...*

**Cabales des impérialistes contre la RDC : le grand déballage avec l'activiste Georges Fundji**

P. 5

### DERNIERE HEURE

**EPST : La rentrée scolaire 2020-2021 fixée au 5 octobre prochain**

P. 12

### À HAUTE VOIX

## Le pavé du Sénat américain

### LE POTENTIEL

C'est un véritable pavé dans la mare. En effet, après 18 mois d'observation mêlée de scepticisme, le Sénat américain s'affiche, enfin, comme le meilleur allié du président de la RD Congo. Il joint ainsi son soutien à celui exprimé à Tshisekedi, en mars dernier à Washington, par le secrétaire d'Etat Mike R. Pompeo. Pourquoi cette avalanche de soutiens au successeur de Kabila ?

La réponse est contenue dans la correspondance adressée le 17 août 2020 au secrétaire au Trésor et au secrétaire d'Etat. Au nom de leur institution, les sénateurs saluent les avancées impulsées par le président Tshisekedi. Ils dénoncent, par contre, les 20 ans de malgouvernance du régime des Kabila, père et fils.

Explicitement, la détermination des autorités américaines à nouer un partenariat privilégié avec la RD Congo est la conséquence logique des efforts visiblement conjugués par Kinshasa pour lutter contre la corruption, asseoir la bonne gouvernance et con-

solider l'Etat de droit. Tout naturellement, la démarche américaine n'est pas dépourvue de visées géopolitiques. En particulier l'endiguement de l'expansion commerciale chinoise en Afrique.

Quoi que l'on dise, la volonté de Washington d'appuyer la RD Congo est aussi et avant tout la résultante du toxique héritage que J. Kabila a légué au peuple après un règne immortalisé par l'impunité.

Redoutant la renaissance de «l'ancien régime» qui détient une forte majorité de pions, tant au parlement qu'au gouvernement et au sein des forces de sécurité, les partenaires saisissent toute opportunité pour sauvegarder «le soldat» Tshisekedi et ceux qui ont lutté pour l'avènement de l'Alternance politique.

En tout état de cause, c'est fort de renseignements concernant la situation du pays que le Sénat s'est cru en devoir d'exhorter le gouvernement à soutenir Tshisekedi. Un maillon fiable pour répondre aux besoins du peuple congolais.

**« Le tribalisme détruit la Nation  
Cultivons la fraternité »**  
Le Parti des Démocrates pour la bonne Gouvernance (PDG)

**Conflit RDC-Zambie: Les chefs d'Etat de la SADC saluent l'arrangement à l'amiable**

P. 4

**Nouvelles négociations FCC – CACH****Tshisekedi ne doit pas se faire hara-kiri**

À propos des négociations qui se préparent au sein de la coalition FCC – CACH, il ressort que les alliés du chef de l'Etat sont décidés de lui demander de revoir certaines de ses mesures et ordonnances prises ces derniers temps. Des mesures qui fâchent, selon eux. Mais, face à la pression du peuple qui attend le changement, surtout sur le plan social, Félix Tshisekedi se trouve devant un dilemme. Va-t-il ouvrir son ventre, comme un pélican, pour nourrir les ambitions des caciques du FCC ou respecter sa vision « Le peuple d'abord » ? À lui d'opérer un choix.

**LE POTENTIEL**

Le nouveau comité de suivi récemment mis en place par le chef de l'Etat s'active déjà aux préparatifs d'une rencontre au sommet entre les deux autorités morales du FCC et du CACH. Selon certaines indiscrétions, de nouvelles négociations se profilent déjà à l'horizon. En clair, le FCC de Joseph Kabila réclamerait une sorte de *tabula rasa* sur toutes les grandes décisions prises par le président de la République ces derniers temps.

Concrètement, pour le FCC, Félix Tshisekedi devra revoir ses ordonnances et autres mesures qui exaspèrent ses alliés de la coalition, notamment le retrait de la candidature de Ronsard Malonda de la présidence de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), les ordonnances portant nominations de hauts magistrats et au sein des forces armées, etc.

Mais, selon des sources proches de la présidence de la République, une telle demande serait « trop audacieuse » et même

« tendancieuse » de la part de ceux qui, en principe, devraient regarder dans la même direction que le chef de l'Etat. Dans les meilleures des circonstances, estimation des experts, ce sont des alliés de Fatshi qui doivent adhérer à sa vision et non l'inverse. Ce n'est que logique. Félix Tshisekedi va-t-il se faire hara-kiri à l'instar des samourais japonais pour plaire à ses coalisés ?

**ÉCARTELÉ ENTRE LES APPÉTITS ÉGOÏSTES DU FCC ET LES ATTENTES DU PEUPLE**

De deux choses, l'une. Quoique lié à la famille politique de son prédécesseur par un accord de coalition pour une « co-gestion » du pays, le chef de l'Etat devra se souvenir constamment qu'à travers son élection au suffrage universel direct, un pacte républicain le lie indissolublement au peuple, le souverain primaire.

À ce titre, le chef de l'Etat ne peut pas se dédire, ni revenir sur une décision déjà rendue publique puisque supposée avoir été mûrie au préalable. Surtout pas sur une matière entourée des



précautions juridiques comme le sont les ordonnances présidentielles. Agir ainsi serait le dépouiller de tout son pouvoir pour faire valoir la dévaluation de l'institution « président de la République ».

Tshisekedi qui l'a déjà compris dans un passé récent – avec le cas des ordonnances de nominations des staffs de la Gécamines et de la SNCC – ne se laissera certainement pas prendre dans un piège visiblement tendu avec une corde blanche. S'il le fait, ce serait comme scier l'arbre sur lequel il est assis, à savoir la légitimité du pouvoir conférée par le souverain primaire. À moins qu'il fasse un choix périlleux, celui de contenter ses alliés du FCC au détriment du peuple.

Dans ce cas, il se fera hara-kiri, en assumant d'être honni par le peuple qui, pourtant, avait applaudi toutes les mesures qui ap-

portent des changements et sanctionnent ceux qui ont trempé dans les antivaleurs. D'ailleurs, les partenaires traditionnels de la RDC (les Etats-Unis en tête) saluent ce début de changement qui, pour eux, augure, à coup sûr, une rupture avec l'ancien système qui avait avili la population durant 18 ans de règne de Joseph Kabila Kabange.

Pour tout dire, point n'est besoin d'être politologue pour comprendre une évidence aussi claire comme l'eau de roche : un chef de l'Etat ne se dédie pas. Il agit et assume ses actes quoiqu'il en coûte. Agir autrement, Tshisekedi se mettra à dos le peuple, lui qui a toujours clamé haut et fort le slogan « le peuple d'abord » devenu comme le maître-mot de son programme d'action. Le dilemme est entier, mais le choix est libre. Sinon, le peuple ne le lui pardonnera pas en 2023.

**« Kinshasa-Bopeto » bat de l'aile : Coup de gueule de Ngobila aux bourgmestres****ST AUGUSTIN K.**

Après le lancement en fanfare de l'opération Kinshasa-Bopeto par le chef de l'Etat, il est malheureux de constater que la ville continue à garder son hideux visage, notamment à travers les municipalités de la ville.

Pour réveiller les chefs des exécutifs municipaux qui ont sombré dans la torpeur, étant donné que beaucoup d'entre eux assistent impuissants à la dégradation de l'environnement de leurs municipalités, alors qu'ils sont censés prendre à bras-le-corps la politique d'assainissement initiée par l'autorité urbaine, à travers son programme de gouvernance dénommé « Kinshasa-bopeto », le gouverneur de la ville de Kinshasa a conféré, ce mardi 18 août, les bourgmestres de 24 communes de la capitale.

Pour booster cet élan de dynamisme, l'autorité urbaine a rappelé les différents instruments juridiques dont disposent les bourgmestres pour non seulement bien exécuter leur travail, mais aussi savoir évaluer le degré de respect des instructions données par le chef de l'exécutif provincial.

**INSTRUMENTS DE GESTION**

La rencontre s'est déroulée en la salle polyvalente de l'Hôtel de ville de Kinshasa, en présence des ministres provinciaux en charge de l'Intérieur, Sécurité et de l'Environnement, ainsi que du coordonnateur et coordonnateur adjoint du programme « Kinshasa-Bopeto ». Cette réunion fait suite à la série de contacts entretenus à distance à cause de l'état d'urgence décrété pour faire face à la crise sanitaire liée à la pandémie de Coronavirus.

À cette occasion, Gentiny Ngobila a évoqué deux arrêtés. Le premier n°047 publié en 2020 porte interdiction d'utilisation des emballages plastiques non biodégradables à Kinshasa.

Le deuxième arrêté n°048 de la même année porte sur les mesures collectives d'assainissement de la ville de Kinshasa. Un arrêté qui vient renforcer l'édit du 23 septembre 2013.

Pour Gentiny Ngobila, ces dispositifs mettent en exergue l'obligation pour les tenanciers de boutiques et magasins d'entretenir leurs devantures en installant des poubelles et des dispositifs de lavage des mains.

Aussi l'autorité urbaine a-t-elle

rappelé l'obligation qu'ont les chefs des exécutifs municipaux de veiller aux autres mesures barrières, notamment le port du masque pour les agents et ceux qui fréquentent leurs activités.

Ce premier contact a aussipermiss au gouverneur de la ville de rappeler un autre arrêté datant de 1965, celui qui régleme les heures d'ouverture et de fermeture des bars, terrasses, dancing-clubs.

La nuisance sonore diurne comme nocturne, c'est aussi un autre point sur lequel l'autorité urbaine a attiré l'attention des bourgmestres. Question de les armer de suffisamment des notions afin d'instaurer une certaine discipline parmi la population kinoise.

Population qui doit, au préalable, être sensibilisée afin de se mettre au pas et respecter scrupuleusement ses instructions.

**LA CAROTTE ET LE BÂTON**

Au-delà de l'aspect pédagogique, la sanction va être d'application pour amener les bourgmestres à bien assurer leurs missions.

Avec l'aide de la coordination du programme Kinshasa-Bopeto, Gentiny Ngobila a invité les

bourgmestres à contacter les opérateurs économiques de bonne foi de leurs communes respectives afin de voir comment aménager des espaces verts et de détente, des aires de repos pour la beauté de leurs juridictions. Toutefois, ils ont l'obligation de faire valider en amont leurs plans d'aménagement.

Le gouverneur de la ville les a aussi encouragés à innover, à signer des partenariats pour le bien de leurs administrés.

Enfin, le 35<sup>ème</sup> gouverneur de la ville de Kinshasa a tiré les spoliations ou ventes de terrains inappropriés. « Les bourgmestres n'ont pas compétence de vendre des terrains ou parcelles », a tonné Ngobila.

Il n'a pas hésité de sanctionner les bourgmestres qui iraient à l'encontre de ses instructions tant par rapport à l'assainissement, au respect des gestes barrières que pour ce qui est de la spoliation des terrains.

L'occasion faisant le larron, Ngobila a présenté le tout nouveau ministre de l'Intérieur, Sam Leka qui se trouve être aussi un ancien bourgmestre, et la ministre de l'Environnement, Laëticia Bena Kabamba.



Lutte contre la corruption

# Des sénateurs américains poussent Tshisekedi à démanteler le « système kleptocratique » de l'ancien président Kabila

**Très puissante, cette lettre des sénateurs américains qui rappellent en des termes les plus forts la nécessité de poursuivre, en RDC, la lutte contre la corruption et d'étendre les sanctions, en désignant des cibles jusqu'ici épargnées. Plus qu'une piqûre de rappel, c'est un avertissement sans pareil ! En clair, les sénateurs américains poussent Félix Tshisekedi à s'attaquer à la corruption de haut niveau.**

**LE POTENTIEL**

Des sénateurs américains de mandent à l'administration Trump de se « concentrer sur le démantèlement du système kleptocratique de l'ancien président Kabila », de sorte que les vastes richesses naturelles de la RDC profitent au peuple congolais. C'est ce que l'on peut lire dans une correspondance envoyée, le lundi 17 août 2020, par le président de la commission sénatoriale des Relations étrangères, Jim Risch (R-ID), le membre de rang Bob Menendez (D-NJ), et les sénateurs Marco Rubio (R-FL), Tim Kaine (D-VA), Ted Cruz (R-TX), Chris Coons (D-DE), David Perdue (R-GA), Benjamin Cardin (D-MD) et Cory Booker (D-NJ) au Secrétaire d'État, Mike Pompeo et au Secrétaire au Trésor, Steve Mnuchin.

Ces sénateurs insistent sur la nécessité de faire pression pour des réformes structurelles en République démocratique du

Congo.

« En particulier, les efforts des États-Unis devraient se concentrer sur le démantèlement du système kleptocratique de l'ancien président Kabila, de sorte que les vastes richesses naturelles de la RDC profitent au peuple congolais. Sans s'attaquer à la corruption et à son impact sur les questions de gouvernance, du conflit violent aux élections et aux droits humains, ce bref moment de promesse sera perdu pour les mêmes forces qui ont contribué à une histoire d'exploitation en RDC », ont-ils souligné dans leur lettre.

Ils insistent que si l'administration Tshisekedi peut démontrer des progrès dans la lutte contre la corruption et faire progresser les réformes pour répondre aux besoins du peuple congolais, « cela affaiblira le système prédateur qui a frappé le pays et laissé trop de citoyens vivant dans la pauvreté et vulnérables à la violence ».



**QUATRE DOMAINES POLITIQUES PRINCIPAUX CIBLÉS**

La lettre détaille les domaines politiques principaux sur lesquels l'administration américaine doit se concentrer : primo, l'élargissement des sanctions ciblées, en particulier contre les fonctionnaires et les entreprises impliqués dans la corruption de haut niveau et ceux qui contournent les sanctions ; secundo, prendre des mesures de lutte contre le blanchiment d'argent, notamment en publiant un avis sur le blanchiment d'argent ; tertio, faire des réformes anticorruption une condition des prêts non urgents du Fonds monétaire international (FMI) ;

quarto, s'attaquer au commerce de l'or de la guerre, notamment en imposant des sanctions aux négociants en or de la guerre, en prenant des mesures d'incitation et en contribuant à faciliter les négociations entre les gouvernements de la RDC, de l'Ouganda et du Rwanda en vue d'harmoniser les taxes à l'exportation de l'or.

Pour eux, « le changement est possible en RDC » et « l'actuel Chef de l'État, Félix Tshisekedi, a ouvert un espace politique pour permettre à un plus grand public de dialoguer sur la transparence et la bonne gouvernance, et s'est engagé à sévir contre la corruption ».

# RDC : Les USA lancent un projet de lutte contre la traite des personnes

**LUDI CARDOSO**

L'ambassadeur des États-Unis en République démocratique du Congo Michael Hammer a lancé à travers l'Agence américaine pour le développement international (USAID), un nouveau programme triennal de 3 millions de dollars dans le cadre de la lutte contre la traite de personnes en RDC. C'est ce qui ressort d'un document en ligne de l'ambassade américaine au Congo-Kinshasa dont une copie est parvenue à notre rédaction, hier mardi 18 août.

Selon la source, l'Organisation internationale pour les migrations (IOM) est chargée de gérer le programme en coordination avec le programme national du gouvernement de la République démocratique du Congo. Au fait, ce programme vise à traduire les trafiquants en justice et à protéger les victimes.

La traite des personnes, également connue sous le nom d'esclavage moderne ou de traite des êtres humains, comprend à la fois le trafic sexuel et le travail forcé.

En RDC, les enfants victimes de la traite des personnes travaillent dans les mines, sont re-

crutés comme enfants soldats et d'autres sont contraints à travailler de force.

De nombreux réseaux criminels de traite des personnes font également du trafic illicite dans d'autres secteurs, y compris la drogue et les armes.

« Par le biais du partenariat privilégié pour la paix et la prospérité entre les États-Unis et la RDC, cet investissement américain soutient la nouvelle agence de lutte contre la traite de la RDC, l'Agence pour la prévention et la lutte contre la traite des personnes (APLTP) », indique la même source. Avant d'ajouter : « Les principaux domaines de coopération sont l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes efficaces de lutte contre la traite des personnes; la collecte et la diffusion d'informations sur la traite des êtres humains; et l'amélioration et le renforcement des services juridiques et médicaux existants en faveur des victimes de la traite des personnes ».

L'activité vise également à renforcer la capacité de la RDC d'enquêter et de poursuivre les contrevenants et d'informer les citoyens sur la traite des personnes.



Les parlementaires et les responsables gouvernementaux de la RDC s'étaient réunis hier mardi à Kinshasa pour renforcer le soutien et la coordination en vue de l'adoption du premier cadre juridique complet de Congo-Kinshasa afin de lutter contre la traite des personnes.

L'ambassadeur Hammer a, par la même occasion, déclaré: « La meilleure façon de prévenir la traite est de demander des comptes à ceux qui en sont responsables et de mettre fin à l'impunité pour ce crime odieux.... Vos efforts montreront au monde, et surtout à vos propres citoyens, que vous ne permettrez pas que ceux qui maltraitent les plus vulnérables bénéficient de l'impunité. Ce faisant, vous débloquerez égale-

ment de nouvelles opportunités importantes pour accroître notre coopération en matière de développement, de sécurité et humanitaire ici en RDC. »

« En 2019, la RDC était au niveau 3, le niveau le plus bas, du classement mondial de la traite des personnes du Département d'État américain. Cette année, les États-Unis ont reconnu les efforts soutenus déployés par l'administration du président Tshisekedi au cours de l'année dernière pour lutter contre la traite des personnes, faisant passer la RDC sur la liste de surveillance de niveau 2 », rapporte le document de l'ambassade américaine. Avant de conclure : « Bien que la RDC ait réalisé des progrès, il reste encore beaucoup à faire ».



## Conflit RDC-Zambie: Les chefs d'État de la SADC saluent l'arrangement à l'amiable

**La situation qui prévaut en République démocratique du Congo a, également, fait l'objet des discussions au 40<sup>ème</sup> sommet ordinaire des chefs d'État et gouvernement de la SADC organisé, le lundi 17 août, par vidéoconférence. Au cours de ces travaux, les dirigeants de cette organisation sous régionale ont salué la démarche de résolution à l'amiable du conflit frontalier entra la Zambie et la RDC.**

JOYCE KALALA

Le président de la République Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a pris une part active aux assises du 40<sup>ème</sup> sommet des chefs d'État et gouvernement membres de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) organisé, le lundi 17 août, par vidéoconférence.

Ces travaux qui se sont clôturés sur une note de satisfaction, ont également abordé des questions relatives à la situation qui prévaut en République démocratique du Congo.

C'est le cas du conflit frontalier qui a opposé la République démocratique du Congo à la Zambie.

En effet, les chefs d'État et gouvernement membres de la SADC ont salué la démarche qui a abouti à une solution à l'amiable entre les deux États.

C'est ce qui ressort, entre autres, de ces assises, rapportent des sources onusiennes. Dans le même élan, ces responsables sous régionaux ont également abordé la question de la configuration de la Brigade d'In-

tervention de la Force en RDC (FIB).

Ce 40<sup>ème</sup> sommet des chefs d'État et gouvernement membres de la SADC a soutenu « sa position exprimée au secrétaire général des Nations unies de ne pas toucher à la FIB, en maintenant sa configuration actuelle. À ce propos, le sommet remercie les pays contributeurs de troupes à la FIB pour leur soutien continu à la paix et à la sécurité dans l'Est de notre pays. La SADC entend également poursuivre son soutien à la RDC ».

Notons par ailleurs que ces assises ont été placées sous le thème : « SADC, quarante ans de consolidation de la paix et de la sécurité, de promotion du développement et de la résilience face aux enjeux planétaires ». C'est la République de Tanzanie qui a présidé ces assises. En mars 2021, c'est le Mozambique qui prendra la relève.

Au niveau de la sous-région, ce 40<sup>ème</sup> sommet ordinaire a adopté un accord entre les gouvernements des États membres et la Communauté de développement de l'Afrique australe. Cet accord concerne le statut de la



Force en attente de la SADC et de ses composantes déployées dans la région à des fins de formation, d'opération de soutien à la paix, d'exercices et d'assistance humanitaire.

En vue de consolider le travail des missions électorales de la SADC, les chefs d'État et gouvernement ont approuvé un plan quinquennal d'autofinancement pour la période allant de 2021 à 2025.

Les actions de la SADC vont

à long terme tourner autour de trois piliers majeurs représentant la vision 2050 de la SADC. Il s'agit, notamment du développement industriel et de l'intégration des marchés, de développement des infrastructures en appui à l'intégration régionale et de développement du capital social et humain. La vision 2050 est un document directeur qui est ancré sur les valeurs de paix, de sécurité et de gouvernance démocratique.

## Impunité et corruption : Leila appelle les dirigeants congolais à stopper la propagation du mal

JOKAL

La représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU en RDC, Leila Zerrougui invite les autorités congolaises à renforcer les mécanismes qui permettent d'empêcher le mal de se répandre. Au cours d'une émission diffusée sur les ondes de Radio Okapi, le lundi 17 août, la cheffe de la Monusco s'est largement exprimée sur des sujets d'actualité qui touchent la RDC.

C'est le cas de la situation de la pandémie de Coronavirus, la lutte contre la corruption, la situation sécuritaire dans les Hauts-plateaux au Sud-Kivu ainsi que la problématique de la reconfiguration de la brigade intégrée de la force de la Monusco.

« L'impunité, c'est vraiment le foyer, le marécage où toutes les forces négatives se renforcent et tuent l'État. Ce n'est pas que les Congolais sont corrompus plus que les autres peuples. Absolument pas. Mais, si l'impunité est généralisée, s'il n'y a pas d'institutions qui font en sorte que vous

ne pouvez pas toucher à l'argent de l'État et vous pavanez dans l'impunité, et en plus, vous allez être récompensés », a indiqué Mme Leila Zerrougui, rapporte la même source.

Et de renchérir : « Si vous n'avez pas ces institutions-là... Et donc, l'exemplarité de la peine est importante. Arrêter des gens qui ont commis des crimes graves contre l'économie de l'État, contre les institutions, contre la stabilité, c'est une excellente chose. Mais, ce n'est pas suffisant. Il faut aussi travailler sur le comment renforcer les mécanismes qui vous permettent d'empêcher le mal de se répandre ».

Dans une interview accordée à la radio onusienne lundi 20 juillet dernier, la cheffe de la Monusco Leila Zerrougui était revenue sur le dernier rapport publié par le Bureau conjoint des droits de l'Homme des Nations unies faisant état des attaques des ADF qui avaient fait plus de 1 000 morts et des dizaines de blessés entre janvier 2019 et



janvier 2020 au Nord-Kivu et en Ituri.

Pour Leila Zerrougui, ces faits ne resteront pas impunis.

« Les faits commis par les ADF [rebelles ougandais] sont extrêmement graves et constituent des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre dont les auteurs doivent répondre de

leurs actes devant un tribunal », a-t-elle déclaré.

Et d'ajouter : « Nous voulons que les criminels répondent de leurs actes devant la justice congolaise et s'il y a besoin le gouvernement peut demander l'appui de la Cour pénale internationale. »



*Campagne contre Shadary, duplication des groupes armés, ...*

## Cabales des impérialistes contre la RDC : le grand déballage avec l'activiste Georges Fundji

LP

**J**uriste de formation et activiste pro démocratie, Georges Fundji a déballé, au cours d'un magazine télévisé sur la chaîne Télé 50, les stratégies des impérialistes qui tiennent à avoir une main basse sur les ressources naturelles de la RDC.

Dans ce jeu, les communautés locales sont instrumentalisées, les groupes armés dupliqués pour devenir de fonds de commerce pour certains acteurs politiques.

Conscient de la contribution négative de la jeunesse hier, l'activiste pro démocratie estime que la jeunesse est aujourd'hui dans l'obligation de faire l'unité autour des institutions pour sauvegarder l'alternance et ses acquis, notamment la paix. C'est pourquoi, tous ceux qui ont œuvré pour que les Congolais enterrent la hache de guerre pour la réconciliation, à l'instar de l'ancien vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur, Emmanuel Ramazani Shadary, méritent des hommages. « On ne peut pas chercher à les noyer », dénonce-t-il, avant de balayer la thèse de la responsabilité de ce dernier dans la crise sécuritaire qui avait frappé l'espace Grand Kasai avec le phénomène des milices Kamuina Nsapu. « La crise était une crise militaire. Elle avait quitté l'aspect coutumier, l'aspect civil avec l'usage des armes. La preuve, l'armée est intervenue. Aussi, le président de la République en son temps, avait fait de l'espace Kasai, une zone opérationnelle. S'il y a donc une responsabilité politique à établir, c'est le ministère de la Défense qu'il faut citer. »

C'est à la question sur la plainte déposée contre l'actuel secrétaire permanent du PPRD, que l'activiste Georges Fundji a fait le grand déballage. Il s'est exprimé en ces termes : « C'est de l'intox. Il n'y a rien de fond dans cette plainte. Cela justifie et corrobore ma thèse de la manipulation. Nous avons été rapprochés par une formation politique pour nous demander de nous engager derrière des Ong afin de mener des actions et pousser la justice à arrêter Emmanuel Shadary... Dans ce plan, il y a une officine occidentale habituée à être avec nos mouvements citoyens et une organisation internationale qui excelle dans les accusations mensongères ».

### DEPUIS 2016, LE CHAOS ETAIT PLANIFIÉ

Et pourtant ce sont les mêmes officines qui ont alimenté l'insécurité dans le Grand Kasai, dénonce-t-il en revenant sur les faits : « Au départ, la situation dans le Kasai était liée à un conflit de succession. Il y avait un leadership coutumier réclamé par les uns et contesté par les autres.

*Plus tard, on comprendra qu'il y avait une stratégie d'occupation et de déstabilisation du régime de l'époque. Cela répondait à un plan. C'était celui de comment imposer la transition sans Kabila. Et cette idée ne pouvait jamais tenir si la République est en paix. Il fallait donc créer des événements qui affaiblissent l'autorité de l'Etat pour constituer un alibi afin de mettre le président Kabila de côté. Et le phénomène Kamuina Nsapu s'inscrivait dans ce schéma. La preuve, d'un simple problème de succession, le phénomène s'est exporté sur toute la province jusqu'à affecter tout l'espace Grand Kasai. Il y a eu une organisation pour le recrutement, la formation et le soutien de ceux qu'on a appelé les milices Kamuina Nsapu. Et aujourd'hui, certains veulent rééditer le coup... »*

A la question de savoir qui étaient donc les commanditaires du chaos ? L'activiste Georges Fundji a répondu sans tergiverser : « L'extérieur. Certains partenaires frustrés par la révision du Code minier. Sinon, comment comprendre qu'un groupe ethnique qui revendique une succession coutumière publie un document demandant aux gens de s'en prendre aux symboles de l'Etat ? Les armes qu'ils utilisaient provenaient de l'extérieur. C'est pourquoi, ceux-là qui ont concouru pour que les Congolais enterrent la hache de guerre et puissent se réconcilier, méritent nos hommages. On ne peut pas chercher à les noyer ».

### NE PAS DÉNATURER L'ALTERNANCE

Il faut à tout prix préserver l'alternance et ses acquis, prêche Georges Fundji. Voilà qui empêcherait, selon cet activiste, la réalisation d'un plan de déstabilisation qui devra passer, notamment par la chasse aux sorcières, un plan pensé par des officines pour rythmer le cours de l'histoire en défaveur des nationalistes, des patriotes engagés pour l'émergence de leur pays. « Un Congo stable, uni et où règne la paix, va profiter de ses ressources. Tout est fait pour empêcher les Congolais d'aller dans ce sens. C'est ce qui explique des tensions créées pour imposer aux dirigeants politiques certains compromis voire certaines compromissions... », alerte-t-il.

En Ituri ou dans le Grand Kasai et même partout sur l'ensemble de la République, tout Congolais aspire à la paix. C'est donc un vœu de voir le rétablissement de la paix dans tous les coins du pays, et même si après l'alternance pacifique de 2018, on observe la renaissance des forces négatives. « Hier nous étions dans la rue. Nous avons milité pour la paix dans la partie Est et sur l'ensemble du territoire. Au départ du président Kabila, il y



avait moins de 150 groupes armés répertoriés par les Nations unies. Aujourd'hui, c'est plus de 200. C'est la passivité de nos dirigeants qui ont des yeux tournés vers des sujets qui ne sont pas prioritaires. Et cela ne favorise pas l'harmonie sociale et la concentration des forces armées. Et la communauté internationale y est pour quelque chose parce qu'un Congo uni, ne sera pas manipulé... », a-t-il réagi.

Selon lui, il y a des acteurs politiques qui trouvent intérêt à jouer le jeu des impérialistes. Ce

sont ces acteurs qui font des groupes armés de fonds de commerce. Le jeu est connu : déstabiliser la région puis négocier avec le gouvernement central. « Aujourd'hui ces acteurs politiques doivent comprendre que ce temps est révolu. Nous devons renforcer les capacités de nos institutions pour mettre fin au cercle vicieux : groupes armés, négociations puis accession au pouvoir. On doit s'opposer à toute négociation qui déboucherait à certains compromis politiques », a-t-il souligné.

**Union Nationale de la Presse du Congo**  
**AUTORITE D'AUTOREGULATION DES PROFESSIONNELS DES MEDIAS**  
Ordonnance-loi n°81-012 du 2 avril 1981 portant statut du journaliste  
Personnalité juridique ASBL n°652/CAB/MIN/J/2004 du 3 septembre 2004  
11, avenue de la Presse - Immeuble Moanda-Entrée A-Apts 21-22 Kinshasa/Gombe

## COMMUNIQUE

L'Union Nationale de la Presse du Congo, UNPC en sigle, agissant par son Président Mr KASONGO TSHILUNDE. Conformément à l'art 29 des statuts régissant l'Union, informe toute l'opinion tant nationale qu'internationale qu'à la suite du litige qui avait perturbé le fonctionnement de l'UNPC, la dissidence avait saisi la justice contre la personne de KASONGA TSHILUNDA, Président, et sous RMP 2332/PPT/02A/AMS. Après instruction de la cause, celle-ci fut classée sans suite pour faits non établis, mettant ainsi fin à tout désordre.

Le Président de l'UNPC est dans son bureau de travail au siège de l'Union et jouit de la plénitude de l'imperium.

Il rappelle que toutes les dispositions sont déjà prises pour une action en justice pour dénonciation calomnieuse et imputations dommageables à charge des personnes autrefois dissidentes et entreprendra des mesures idoines pour les mettre hors d'état de nuire.

Fait à Kinshasa, le 18 Août 2020

LE PRÉSIDENT NATIONAL  
**KASONGA TSHILUNDE**  
(+243)818134575 kshilunde@unpc.org.cd

Union Nationale de la Presse du Congo



## Covid-19 : La CENCO et l'ECC sensibilisent dans le Congo profond

**Du matériel de sensibilisation contre la Covid-19 a été remis symboliquement aux Points focaux communaux de la CENCO et Messagers de vie de l'ECC dans le cadre du projet « Appui à la prévention contre la Covid-19 en RD Congo par la communication pour le changement de comportement pendant et après l'épidémie ». Au total, 312 communes urbaines et rurales bénéficieront de ce projet.**

RICH NGAPI

Justice et Paix Congo de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (JPC/CENCO) et la Commission Justice, paix et sauvegarde de la création de l'Eglise du Christ au Congo (CJPSC/ECC) a remis, vendredi 14 août, des kits de sensibilisation contre la Covid-19 aux Points focaux communaux (PFC) et Messagers de vie (MV) dans le cadre du projet « Appui à la prévention contre la Covid-19 en RD Congo par la communication pour le changement de comportement pendant et après l'épidémie » financé par l'Union européenne. Il s'agit, entre autres des banderoles, mégaphones, et affiches sur différents messages repris en quatre langues nationales contre le Coronavirus.

Lors de la cérémonie officielle, c'est le 2<sup>ème</sup> secrétaire général adjoint de la CENCO, Abbé Georges Kalenga et le 1<sup>er</sup> vice-président national de l'ECC, Mgr Nyamuke, qui ont remis symboliquement du matériel de sensibilisation à 5 Points focaux communaux et à 5 Messagers de vie de 5 communes sélectionnées (Maluku, Kimbanseke, Lemba, Ngaliema, Limete).

Dans son entretien avec la

presse, le Secrétaire général et coordonnateur adjoint du Projet, Rév. Eric Nsenga, a précisé qu'au total 312 communes urbaines et rurales bénéficieront de ce projet à travers toute l'étendue de la République.

### HALTE À LA DISTRACTION !

Selon le coordonnateur du projet, le Révérend Père Clément Makiobo, ce projet s'étendra aussi aux autres confessions religieuses. « La cérémonie de ce jour, se veut symbolique. Il s'agit de la remise de Kit de sensibilisation contre la Covid-19 aux Points Focaux Communaux (PFC) et Messagers de Vie (MV) ici représentés par un échantillon de Kinshasa. Il convient de signaler que 312 PFC (179 de la CENCO et 133 de l'ECC) et 1248 MV (428 de la CENCO, 428 de l'ECC et 392 des autres Confessions religieuses) sont déployés à travers le pays dans les 312 communes tant urbaines que rurales pour sensibiliser la population congolaise sur l'existence et le danger que représente ce virus, particulièrement dans un pays comme le nôtre où les infrastructures sanitaires sont insuffisantes et moyennement équipées », a-t-il indiqué.

Selon le coordonnateur du



projet APC-Covid-19, cette cérémonie était venue rappeler à la population congolaise que la levée de l'état d'urgence n'est pas synonyme de la fin de la Covid-19, virus avec lequel il faudra apprendre à vivre longtemps encore, selon les prévisions de l'OMS.

En outre, avec la reprise, dès le 15 août, des activités des lieux de culte, des discothèques, du trafic aérien, maritime et fluvial, c'est une nouvelle étape de sensibilisation qui commence.

« En effet, cette reprise va, inévitablement, favoriser d'importants mouvements de masses dans nos églises, nos ports et aéroports. Cela va augmenter le risque d'une résurgence incontrôlable de la maladie. Dans ce contexte, nos points focaux ainsi que nos messagers de vie déployés à

travers tout le territoire national doivent être au front pour sensibiliser la population en lui rappelant la nécessité d'accentuer la vigilance dans l'observation scrupuleuse des mesures barrières », a prévenu le Père Makiobo.

Le projet APC Covid-19 est financé par l'Union Européenne, avec un montant de 2.000.000 d'euros. La Signature du partenariat entre la CENCO, l'ECC et l'Union Européenne, a eu lieu au mois de mars 2020, dans la salle de réunions du Centre Interdiocésain à Kinshasa Gombe.

Ledit projet est exécuté par les structures techniques de ces deux confessions religieuses, à savoir « Justice et paix Congo ASBL » de la CENCO et « Justice, paix et sauvegarde de la création » de l'ECC.

## Bukavu : la société civile réclame la libération de ses acteurs détenus à l'ANR

Les acteurs de la société civile, dans la ville de Bukavu, chef-lieu de la province du Sud-Kivu, ont organisé un sit-in mardi 18 août 2020, devant le bureau de coordination de cette structure citoyenne. Les manifestants réclamaient la libération de trois de leurs membres arrêtés par les agents de l'Agence nationale de renseignement (ANR), depuis le début du mois de juillet.

Assis à même le sol, ces acteurs de la société civile scandaient des chansons, avec des banderoles sur lesquelles on pouvait lire « la société civile du Sud-Kivu exige la libération sans conditions de leurs collègues ».

Pour Zozo Sakali, président du Cadre de concertation de la société civile du Sud-Kivu, il était prévu aujourd'hui une marche pacifique qui allait partir du Bureau de coordination de la société civile, sur l'avenue Kibombo jusqu'au bureau de l'ANR où sont détenus leurs collègues.

Il a, par ailleurs, indiqué que

ses collègues sont là et ne bénéficieraient d'aucune assistance. Pour lui, il est impossible que dans un État de droit et qui doit promouvoir la justice, que les paisibles citoyens ne puissent pas bénéficier d'une assistance.

« Ça nous gêne, ce n'est pas normal dans un État qui se veut de droit et qui doit promouvoir la justice. On ne peut pas déterminer des gens comme ça et ils n'ont pas d'assistance, ils n'ont même pas droit d'être visités. Pour nous, nous pensons qu'il est grand temps que nous puissions hausser le ton et exiger à ce qu'ils soient libérés ou qu'ils soient déférés devant leurs juges naturels au Tribunal de paix, soit au Tribunal de grande instance ou dans d'autres instances où ils doivent répondre de leurs actes avec assistance, car la Constitution de notre pays n'autorise pas que les gens soient détenus au-delà de 24 heures dans les cachots », a souligné Zozo Sakali.

Les acteurs de la société ci-



vile regrettent de constater que jusqu'à présent personne ne connaît le motif de l'arrestation de leurs collègues. Ils indiquent que d'autres actions citoyennes vont s'en suivre jusqu'à ce qu'ils soient libérés.

Pour rappel, lors de l'arrestation de Gédéon Fikiri, Patrick Namatomwa et Patrice Lwabaguma, plusieurs sources les avaient cités dans le dossier des drapeaux « République du Kivu », hissés sur des artères de la ville de Bukavu, le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

Bien avant, Patrice Lwabaguma, l'un des détenus, avait initié une pétition, demandant l'implication personnelle du chef de l'État congolais; Félix Tshisekedi, pour la libération de Vital Kamerhe. Une pétition qui avait récolté 112.013 signatures dans la province du Sud-Kivu. Est-ce pour toutes ces raisons qu'ils sont détenus dans les geôles de l'ANR ? La société civile attend toute la lumière.

Joël Ali Mugisho,  
Correspondant/Bukavu



## Le projet PRESAQUE incite les citoyens à s'appropriier les questions de l'éducation

**Désormais, le projet « Plaidoyer et responsabilité sociale pour l'amélioration de la qualité de l'éducation » (PRESAQUE) va inciter les citoyens à l'appropriation l'éducation comme un bien de la communauté. Œuvre de la CONEPT RDC, le lancement de ce projet a eu lieu hier mardi 18 août à Kinshasa.**

**ST AUGUSTIN K.**

La Coalition nationale de l'éducation pour tous, CONEPT RDC a procédé, hier mardi 18 août dans la salle de conférences du Centre Saint Pierre-Claver (Gombe), au lancement du projet « Plaidoyer et responsabilité sociale pour l'amélioration de la qualité de l'éducation » (PRESAQUE).

Pour Jacques Tshimbalanga Kasanji, coordonnateur de la CONEPT RDC, le lancement de ce projet coïncide avec le lancement d'une série d'activités que la Coalition va mener dans cinq provinces dont Kinshasa, le Nord et Sud-Kivu, le Kasai Central et le Kongo Central.

« Ce projet, c'est pour faire en sorte que les citoyens s'approprient les questions de l'éducation, notamment dans la surveillance de la mise en œuvre des politiques éducatives par le gouvernement, surtout en ce moment où l'exécutif a mis en place la politique de gratuité de l'éducation de base. Or, l'accès à l'éducation n'est rien si la qua-

lité de suit pas », a estimé le coordonnateur de la CONEPT RDC.

### PROJET DE REDEVABILITÉ

Ce projet de redevabilité vient outiller davantage les citoyens membres de la communauté nationale à prendre en compte leur existence et le bénéfice de l'éducation pour le compte de leurs enfants.

In fine, les citoyens doivent être capables de faire observer au gouvernement ceci : « Vous avez promis de construire pour notre contrée 15 écoles, nous ne voyons, par exemple, que trois ou encore les écoles construites ne respectent pas la norme », a expliqué M. Tshimbalanga.

M. Dieudonné Kabwende Koko, directeur de cabinet adjoint du ministre d'Etat, ministre de l'EPST, qui présidait au lancement de projet PRESAQUE, s'est félicité du fait le projet vient rappeler les engagements du gouvernement.

Ce projet est appuyé par le Partenariat mondial pour l'éducation (PME), également partenaire du ministère dans l'amélioration de la qualité des apprentissages pour toutes les filles et tous les garçons, quelle qu'en soient les catégories.

Dans son propos, le dircaba de Bakonga a rappelé que depuis quelques années, le gouvernement, via le ministère de l'EPST, s'est engagé dans un vaste champ de réformes qui touchent tous les aspects du sous-secteur



de l'EPST. Lesquels engagements se sont concrétisés dans la mise en place de la Stratégie sous-sectorielle de l'EPST en 2010 qui est aujourd'hui relayée par la Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation (SSEF 2016-2025) alignée sur le 4<sup>ème</sup> objectif des ODD ratifiés par le pays.

### VIVEMENT LE PARTENARIAT

C'est fort de ces engagements que le président de la République a décidé, conformément à la Constitution et à la loi-cadre n°14/004 du 11 février 2014 de l'enseignement national, la mise en œuvre de la gratuité de l'ESPT, malgré le contexte économique difficile que traverse le pays.

Le professeur Valère Munsy, secrétaire permanent du SPACE et point focal du PME en RDC, s'est réjoui de constater que le

partenariat autour des questions de l'éducation fonctionne à merveille en RDC. Ceci par le fait même que l'activité a réuni autour de la même table tous les acteurs du secteur : gouvernement, administration, syndicats et autres mouvements associatifs de secteur de l'éducation.

Mme Béatrice Bolempkwa, PCA de la CONEPT RDC, s'est attendue sur les objectifs de ce projet qui, rappelons-le, vise, entre autres, à partager le contenu du projet en vue de son appropriation par les parties prenantes et échanger sur les meilleures manières de le mettre en œuvre dans les provinces ciblées.

M. Charly Patshi, chargé de des programmes à la CONEPT RDC, a eu le bonheur de clôturer la série des allocutions en évoquant les défis pour la mise en œuvre du PRESAQUE.

## Covid-19 : La DPS du Nord-Kivu met en garde contre la livraison de « faux documents » aux voyageurs

**HERVÉ NTUMBA**

Le chef de la Division provinciale de la santé (DPS), Dr Janvier Kubuya, met en garde toute formation sanitaire et autres services livrant de « faux documents » aux voyageurs moyennant de l'argent. Pour lui, il s'agit d'une mauvaise pratique qui met en péril les efforts que fournit l'équipe de riposte pendant cette période de crise sanitaire.

Dr Janvier Kubuya fait cette mise en garde au regard des plaintes qui lui sont parvenues. Selon lui, certains services et structures octroient de faux résultats aux voyageurs en cette période où la demande de test de Covid-19 est forte. Il précise à cet effet que seule la Division provinciale de santé est habilitée à prélever des échantillons pour analyses.

« Même les collègues des formations sanitaires qui prennent le risque de communiquer de faux résultats aux voyageurs...le test recommandé pour les voyageurs,

c'est le PCR. Il n'y a que l'INRB aujourd'hui qui est en mesure de réaliser ce test-là. Aucune autre formation sanitaire au niveau de la ville de Goma. Même pas le Programme national de l'hygiène aux frontières, PNHF », commente le chef de la Division provinciale de la santé, Dr Janvier Kubuya, sur les antennes de la Radi Okapi. Avant de révéler qu'il y a des bulletins, avec le cachet INRB qui doivent être remis au voyageur justement dont le test est négatif.

Dans cet ordre d'idées, il appelle les voyageurs à la vigilance afin d'éviter toutes les mauvaises pratiques.

« D'ailleurs, il ne faut pas vous faire prendre à la cité au niveau des formations sanitaires de la ville comme quoi elles peuvent réaliser ce test-là. C'est faux. Même pas au niveau de l'aéroport, on n'a pas ces machines-là pour réaliser les tests », ajoute-t-il. D'après lui, les récalcitrants ne s'en prendront qu'à eux-mêmes.

Par ailleurs, il sied de souligner que les vols domestiques et internationaux ont repris en RDC. Congo Airways a réactivé ses pre-



mières lignes dès le samedi 15 août 2020. Les activités ont également repris au niveau des ports et autres postes frontières. Le gouvernement a précisé que les mouvements migratoires interprovinciaux sont assujettis à l'obligation de détention d'une attestation médicale confirmant le résultat du test Covid-19 négatif réalisé trois jours au avant le voyage par l'INRB ou toute autre formation médicale dûment agréée par ce dernier.

A son niveau, l'équipe de la riposte a donné quelques détails sur le tarif appliqué pour les tests pratiqués sur les voyageurs : Le test Covid-19 est gratuit pour tout le monde en République démocratique du Congo. Cependant, le test

des voyageurs est payant à 30 dollars américains, rapporte le Secrétariat technique du Comité multisectoriel de la riposte à la pandémie de la Covid-19 en RDC (CMR-COVID-19).

Pour éclairer la lanterne, le service de communication de l'équipe de la riposte explique que ces tests pour les voyageurs est une exigence de l'Organisation de l'aviation civile internationale qui dépend de l'Organisation des Nations unies. Les personnes qui sollicitent un test pour le voyage ne sont pas prioritaires parce qu'elles ne sont pas considérées comme des personnes suspectes. Et les tests gratuits sont pris en charge par le gouvernement et sont administrés suivant des critères bien identifiés.

# De la bibliologie au bibliodrame : Pour une meilleure compréhension de l'écrit

**Toutes les inventions qui nous impressionnent aujourd'hui à travers le monde passent de la fiction à la réalité. La majorité des inventions viennent des connaissances inspirées ou révélées. Mais pour y parvenir, cela n'est possible que si l'on maîtrise le schéma pré-tracé entre la science des connaissances (bibliologie) et la science appliquée des connaissances (bibliodrame).**

**DELPHIN BATEKO MOYIKOLI**

La bibliologie et le bibliodrame sont des disciplines scientifiques axées sur le livre (écrit) ou encore le message. Schématiquement parlant, dans la bibliologie, il y a d'abord l'inspiration ou le fait vécu, ensuite la conservation de l'inspiration sur un support (écrit ou texte) et, enfin, l'exploitation du texte. Le bibliodrame sert, quant à lui, à pénétrer l'écrit (texte) pour le rendre matériel ou physique.

En définitive, la bibliologie cherche à comprendre le message d'un écrit tandis que le bibliodrame s'efforce à appliquer le message transmis par un texte.

Les deux disciplines sont aussi considérées comme la science-fiction et la science réelle ou la matérialisation de la fiction. Cependant, il convient de noter que le bibliodrame est la mise en scène de la bibliologie.

Le champ d'application de ces deux branches scientifiques sont des bureaux d'études ; des institutions spécialisées (Service de renseignement et d'intelligence ; le Parlement ; la Présidence de la République ; l'armée...) ; des personnes averties...

## BIBLIOLOGIE

Étymologiquement, le concept bibliologie est composé de deux mots, à savoir « biblio » (en grec), qui signifie livre et, en français, « logie » ou « logos », étude (en grec).

Partant de cette explication, les bibliologues considèrent que la bibliologie est la science du livre ou la branche du savoir qui s'occupe du livre comme objet culturel, de son histoire, de sa fonction sociale.

La bibliologie est une discipline qui étudie le comportement et la pensée de l'écrit. Elle est aussi comprise comme un domaine scientifique qui étudie l'esprit et la lettre de l'écrit. Pour une compréhension scientifique, le professeur français Robert Estivals considère la «*Bibliologie comme la science des sciences qui permet d'atteindre les autres connaissances, puisque l'écrit est la mémoire de l'humanité*».

Avec les avancées de la science à travers le monde, il est souhaitable qu'aujourd'hui, la bibliologie soit définie comme état «*science des connaissances, cela de par sa pluridisciplinarité*», comme le souligne le bibliologue congolais, le professeur Bob Bobutaka ; et par sa capacité de pénétrer, décortiquer, comprendre, interpréter ou d'expliquer et surtout de résumer d'autres disciplines scientifiques.

L'objet principal de la bibliologie repose sur l'écrit dans toutes ses dimensions et ses formes : l'écrit (pensée posée sur un support) et l'oralité (pensée non posée sur un support). Car l'esprit de l'écrit marche toujours avec l'oralité. C'est comme on dit en psychologie, la pensée précède la parole. Il est impossible d'écrire un texte sans que la pensée parle en intérieure. Autant dire que l'écrit est l'oralité en chaire.

Il faut souligner que le rôle d'écrire est de conserver la pensée ou l'oralité. Mais, le rôle de la mathématique ou de l'arithmétique est de résoudre les problèmes au sein d'une société.

Au regard de ce qui précède, j'estime qu'on doit faire naître une impression selon laquelle la bibliologie a double dimension : la bibliologie légère et la bibliologie lourde. La bibliologie légère est liée à l'exploitation en diagonale de document. Nous pouvons citer, par exemple, l'opération de l'indexation et de la cotation. Tandis que la bibliologie lourde est liée à l'exploitation approfondie du texte après avoir sélectionné les mots matières ou mots clés ou encore l'indexation. Elle est liée au résumé des documents.

## BIBLIODRAME

Le bibliodrame est plus utilisé dans l'enseignement religieux afin de pratiquer des écrits bibliques. Le révérend père Thomas Heck, de nationalité allemande, de la congrégation des missionnaires du Verbe Divin (SVD) explique que le terme bibliodrame se compose des deux mots : biblion (grec : livre, ici : la bible) et drame (grec : action, processus). Il est formé en analogie avec le mot psychodrame et apparaît dans la littérature dans l'année 1967.

Ainsi, le bibliodrame est désigné comme une méthode qui cherche à explorer des textes bibliques dans l'action. Le bibliodrame peut être décrit comme ayant pour objectif l'approfondissement de l'expérience de soi et de l'écriture.

## LA BIBLIOLOGIE VERS LE BIBLIODRAME

Il est difficile aujourd'hui qu'on arrive à appliquer ou assimiler un message ou un texte sans comprendre son contenu. Car un texte commence par une inspiration ou un fait vécu, et enfin la rédaction ou la matérialisation de l'inspiration. De même que le monde actuel ne peut plus inventer la roue, l'inspiration ne peut venir que de quelque part. Elle peut être divine ou inspirée d'une situation vécue ou encore après la lecture d'un document (écrit, livre, périodique...).

L'exploitation du message en suivant le modèle du bibliodrame se diffère de celle du journalisme. Le journalisme fonctionne dans le principe *magnétophonologique*. Ce principe stipule qu'un dictaphone ne produit que le son qu'il a enregistré. De même avec le journaliste classique qui ne produit ou diffuse généralement que le fait vécu en se basant sur les six questions fondamentales.

Il convient d'ajouter qu'une rédac-

tion d'une entreprise de presse fonctionne avec trois types d'écriture : écriture administrative liée au communiqué à afficher ; écriture qui sert à rédiger le conducteur ou chemin de fer ; et enfin la troisième écriture est celle utilisée par les journalistes pour rédiger les articles de presse.

La finalité de la démarche de la bibliologie au bibliodrame consiste d'abord à faire revivre au lecteur ou au chercheur la vraie pensée de l'auteur, ensuite à lui permettre de faire la confrontation entre la pensée de l'autre et son intelligence, et enfin l'assimilation ou l'application de la pensée de l'autre par le chercheur. Le but de ce mariage est, soit de rédiger un nouveau document à partir des idées (connaissance) de l'autre ou mettre en place une invention ou encore trouver une solution à un problème dans la société.

Après une longue observation expérimentale sur la trajectoire qui est formée de l'inspiration du message à la lecture ou la recherche de la pénétration d'une pensée de l'autre en passant par la rédaction du message, il ressort qu'elle est zigzag ou sous forme de la lignée brisée. Cette trajectoire se présente de la manière suivante : l'inspiration et la lecture sont positionnées en haut (sommets) tandis que la rédaction ou l'écriture sur un support est en bas ou dans la vallée entre deux sommets (inspiration et l'écriture).

Il faut signaler ici que la majorité des disciplines des Sciences de l'information et de la communication (SIC) fonctionnent dans ce schéma.

Et il convient également de signaler dans le fonctionnement d'une entreprise de presse qu'il existe trois (3) types d'écritures : **écriture administrative ; écriture du conseil de rédaction/ conseil ; et écriture journalistique (écriture du journaliste).**

L'écriture administrative est celle utilisée dans une rédaction pour rédiger des communiqués et autres documents administratifs ; alors que l'écriture du conseil ou conférence de la rédaction est utilisée pour élaborer le conducteur ou le chemin de fer d'une rédaction. Et la dernière écriture est celle utilisée par des journalistes pour rédiger les articles de presse.

## TYPE DE DOCUMENTS

Dans la classification managériale des documents, il existe quatre types de documents par rapport à leur poids (physique des documents) : poids mouche, coq, léger et lourd et deux types de contenu des documents : documents à l'écriture voilée et à l'écriture non-voilée.

Du point de vue poids de documents, les *affiches* et les *tracts* sont classés dans les documents mouches, car ils ont un poids très faible et sont accessibles à tout public. Le journal ou le quotidien est dans les supports coqs. Cette considération est due au poids du papier des journaux. Son information est facile à comprendre par rapport à d'autres supports d'informations.

Pour le support léger, on peut clas-

ser le magazine et la revue. Leur lecture et leur compréhension sont souvent réservées aux spécialistes. Les livres sont, quant à eux, classés dans le support lourd.

S'agissant de types de contenu des documents, ils sont regroupés en deux types d'écriture : voilée et non-voilée. L'écriture voilée est celle dont la lecture n'a pas de limites ou celle qui est réservée au public. On la retrouve dans les publications en série (journal, magazine, revue) et les livres. L'accès à cette écriture est libre à tout le monde.

L'écriture non-voilée est, quant à elle, celle qui touche le monde des archives et certains rapports confidentiels. L'accessibilité de ces genres des documents est conditionnée par des textes réglementaires qui définissent leur délai de communicabilité et d'accessibilité. Leur caractéristique est secrète et réservé aux initiés.

## THÉORIES SCIENTIFIQUES APPLIQUÉES

Une théorie est l'ensemble d'idées, d'opinion sur un sujet particulier. Elle peut encore être considérée comme une connaissance abstraite, spéculative, ou simplement une modélisation de la pensée humaine.

La *théorie de la ligne brisée ou théorie de zig-zag* stipule que l'importance des archives est illimitée dans la vie d'une organisation. On crée les archives, on les utilise et on les enterre. Mais après, on les ressuscite pour une intervention éventuelle.

Cette théorie ne s'appuie pas seulement sur les archives mais bien au contraire sur toutes les disciplines des SIC, car le schéma de la rédaction d'un livre repose sur le zigzag comme nous l'avons dit précédemment. Cette théorie est comparable au mode de fonctionnement du coefficient de restitution d'Isaac Newton.

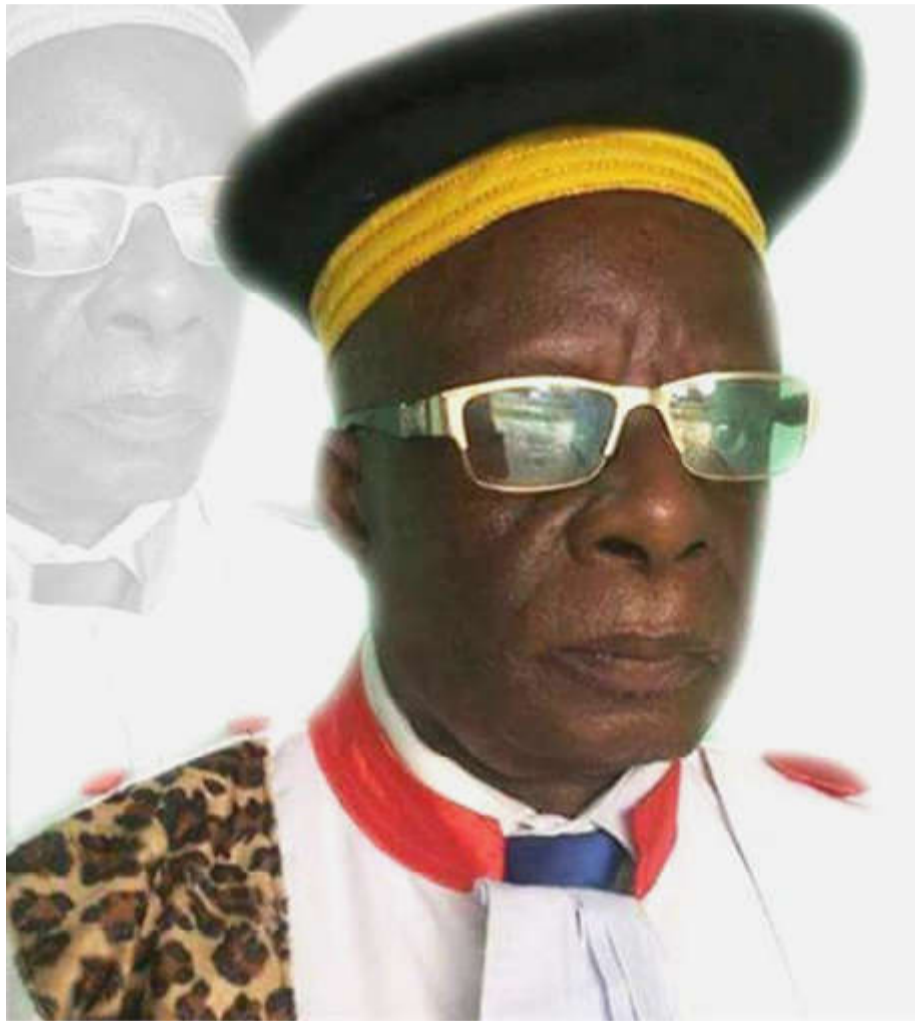
S'agissant de *la théorie de relation rotative*, elle traite les entraides entre les domaines des SIC pour atteindre une évolution. Dans l'évolution d'un domaine, l'apport des autres disciplines est nécessaire et obligatoire. On peut constater cette contribution lors de la rédaction d'une information par un journaliste. Les données produites par ce dernier comme information, viennent toujours d'une source. Cette source peut être orale, écrite ou encore virtuelle, mais après la publication, l'information devient un support ou une référence pour un autre domaine (Bibliothèque, centre/service de Documentation, Dépôt/service d'archives, communication, bibliologie, etc.). La relation rotative des informations permet à une unité documentaire d'augmenter et d'actualiser son fonds documentaire d'une part et incite les écrivains à produire plus si seulement si, il a accès aux données souhaitées d'autre part. La relation rotative en SIC est considérée aussi comme une opération «*gagnant-gagnant*» ou la relation «*donnant-donnant*» entre les écrivains ou journalistes et les unités documentaires par rapport à échange qui s'effectue entre deux institutions.



## NÉCROLOGIE

La famille KANINDA et Pitshou MULUMBA fils de feu Louis MULUMBA MBUYI, ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances, la mort de leur père, grand-père, oncle, le magistrat **Anaclet KANINDA MUBENGA DIKOLELA**, Premier président de la Cour d'appel Emérite. Décès survenu jeudi 13 août 2020, à Kinshasa, à l'Hôpital Kimbanguiste suite à une courte maladie.

**Le programme des obsèques se présente de la manière suivante :**



- **Vendredi 21 août à 9 heures :** Levée du corps et recueillement à la Morgue de l'Hôpital Kimbanguiste, dans la commune de Kimbanseke puis inhumation à la Nécropole entre Terre et Ciel.
- En attendant, le deuil se tient à son domicile, sise avenue TUANA n°4, Quartier 3, dans la commune de Masina. Référence : Ciné Fouga.
- Pour ceux qui souhaitent reconforter le fils aîné du défunt, Me Ange MUBENGA aux États-Unis, le deuil se tient au domicile de la famille : 320 Glencoe Ave. APT. B, Waterloo, IA, USA.

Ce communiqué tient lieu de faire-part.

### **Biographie de l'illustre disparu**

-Kaninda Mubenga Dikolela Anaclet est né à Bakwa Bilonda, le 15 mai 1947, fils de Mubenga Kasenda Muena Kalombo et de Nseywa wa Kabanga Muena Muamba.  
-Marié et père de 11 enfants, originaire du secteur de Mulunguyi, territoire de Kabeya-Kamuanga, dans la province du

Kasaï Oriental.

-Licencié en Droit de l'Université nationale du Zaïre « UNAZA » en 1977.

### **Carrière :**

- 1978 : Magistrat délégué au Service de Documentation et d'Etudes du Conseil Judiciaire.
- 1979 : Substitut du Procureur de la République au Parquet de Grande instance de N'djili.
- 1981 : Conseiller chargé des questions juridiques au cabinet du Vice-Premier Commissaire d'Etat et Commissaire d'Etat aux Affaires étrangères.
- 1982-1987 : Substitut du Procureur de la République au Parquet de Grande instance de N'djili.
- 1987-1988 : Substitut du Procureur de la République au Parquet de Grande instance de Bas Uélé à Buta.
- 1989-1990 : Juge au Tribunal de Grande instance de Mbandaka.
- 1990 (juillet-décembre) : Président du Tribunal de Grande instance de Buta
- 1991-1995 : Président du Tribunal de Grande instance de Kisangani.
- 1995-1999 : Conseiller à la Cour d'Appel de Kin/Matete et Président du Tribunal de Grande instance de N'djili.
- 1999-2006 : Conseiller à la Cour de Sureté de l'Etat.
- 2006-2009 : Conseiller à la Cour d'Appel de Kin/Matete.
- 2009-2013 : Président à la Cour d'Appel de Kananga.
- 2013 : Premier Président à la Cour d'Appel
- 2016-2018 : Premier Président à la Cour d'Appel de Bandundu.
- Retraité avec honorariat et éméritat.



# L'entraîneur Bruno Bla s'engage avec OC Bukavu Dawa

Après plus d'une saison au chômage, le coach Bruno Bla vient de s'engager avec l'OC Bukavu Dawa. Il a officiellement signé un contrat de travail avec le club du Sud-Kivu le samedi 16 août dernier.

ARMEL LANGANDA

« Je remercie le président de l'équipe pour la confiance qu'il a placée en moi, je me mets immédiatement au travail, car les défis à relever sont énormes ». C'est en ces termes que le coach Bruno Bla a exprimé sa gratitude, après la signature de son contrat de travail avec l'OC Bukavu Dawa.

Le coach ivoirien retrouve donc son job après plus d'une saison de chômage depuis sa dernière prestation chez OC Muungano en octobre 2018. Après la signature de son contrat de travail, Bruno Bla a promis au président de cette équipe, le sénateur Eric Rubuye, les résultats positifs pour la saison sportive 2020-2021.

Pour sa part, le président de Bukavu Dawa qui est à la recherche de l'unité au sein de son équipe et des résultats pour la saison sportive 2020-2021, a déclaré qu'on doit travailler dans ce sens afin de remettre le club Bukavu Dawa à son ni-

veau d'antan. Pour ce faire, Eric Rubuye a demandé, notamment le soutien de tous les fans de cette équipe.

Relégué en Ligue II, Bruno Bla aura la lourde mission de terminer à la première place dans la zone de développement de l'Est, pour ramener le club Bukavu Dawa en Ligue I. Une mission qui n'est impossible pour le technicien ivoirien qui maîtrise bien le football congolais.

Pour rappel, Bruno Bla a commencé à entraîner en RDC depuis les années 90. Il a fait ses débuts dans les équipes d'Ententes urbaines de Kinshasa, puis à l'Entente provinciale de football de Kinshasa (EPFKIN), où il a entraîné Style du Congo, avant d'effectuer un passage éphémère à l'AS V. Club vers 1995. Deux ans après, soit en 1997, il gagnera la Coupe du Congo avec l'AS Dragons Bilima.

Entre 1998 et 2005, Bruno Bla entraîne MK Etanchéité en 2<sup>ème</sup> division dans les Ententes urbaines de football de Kinshasa. Il prendra par la suite les comman-



des de Canon Buromeca, club avec lequel il remporte le titre de champion de l'EPFKIN en 2008. Avec ce nouveau champion de l'EPFKIN, Bruno Bla restera à la tête de cette équipe jusqu'en 2012.

L'année qui a suivi, il s'engage avec FC MK et gagne deux fois de suite, la Coupe du Congo de football, en 2013 et 2014. Il participe ainsi à deux reprises à

la Coupe de la Confédération de la CAF. Pour sa dernière participation, il a atteint les 8<sup>èmes</sup> de finales. Il a par la suite pris la direction du Sud-Kivu, où il va poser ses valises chez OC Muungano, en remplacement du coach Mahomet Lunanga. Bruno Bla sera dès la saison sportive prochaine chez le rival de Muungano, qui n'est autre que l'OC Bukavu Dawa.

## Liverpool : Sadio Mané de nouveau récompensé



Depuis le titre de champion d'Angleterre, Sadio Mané voyait filer sous son nez les trophées individuels. Henderson, joueur de la saison pour les journalistes, De Bruyne celui de la Premier league.

Enfin, le Sénégalais est récompensé. Mané a été désigné joueur de Premier league par les fans après un vote du syndicat des joueurs du championnat. Avec ses 18 buts

et 7 passes décisives cette saison, l'ancien de Southampton devance ses coéquipiers Alexander-Arnold et Van Dijk. De Bruyne et Sterling ainsi que Vardy étaient aussi nominés.

Par ailleurs, Mané ne pourra pas remettre pas son titre de Joueur africain en 2019 en jeu. La CAF (Confédération africaine de football) a décidé de ne pas tenir d'Awards en 2020.

Une sélection de la Rédaction

## Fiba U17 Skills Challenge 2020 : 5 pays africains en Coupe du monde



À l'issue des qualifications régionales, la FIBA a dévoilé les groupes pour la Coupe du monde U17 Skills Challenge 2020. 5 pays africains sont de la partie. Chez les garçons, l'Égypte se retrouve dans le groupe A avec l'Italie, le Panama et la Thaïlande.

Le groupe B renferme l'Espagne, l'Australie, Portugal et la Guinée. On retrouve la Turquie, l'Ouganda, la Biélorussie et Mongolie dans le groupe C. La Bulgarie, la Chine, le Mali et le Porto Rico dans le groupe D.

Du côté des femmes, le Mali affrontera la Lituanie, Guatemala et la Thaïlande dans le groupe A. Égypte, Espagne, Australie et Antigua dans le groupe B. Et le Cameroun sera aux prises avec Roumanie, Chine et Pologne dans le groupe D. Le groupe C regroupe Italie, Porto Rico, Luxembourg et Liban.

La compétition a lieu du 18 au 23 août. Le Skills Challenge de la FIBA est une nouvelle compétition à travers un parcours d'agilité, d'adresse et de vitesse.

C1 : Lyon-Bayern, le choc de demi-finale ce mercredi

La demi-finale de la Ligue des champions, opposant mercredi l'Olympique lyonnais au Bayern Munich à 21h00 à Lisbonne. Les deux formations se croisent pour disputer une place en finale de cette prestigieuse compétition de l'UEFA.

Les deux formations s'affrontent dans un contexte particulier. Le match se jouera dans un contexte particulier. La demi-finale se joue en une seule manche. Le gagnant de ce soir sera directement qualifié en finale de la Ligue des champions saison 2019-2020.

Armel L

## MULEKA : escale à Kashobwe avant Liège

Jackson MULEKA l'avait promis lors de la signature de son contrat avec le Royal Standard belge : avant de rallier Liège, il rencontrera son président du TPM pour de derniers échanges qui ne seront pas des adieux. Il a tenu parole.

C'est au bord de la rivière Luapula, à Kashobwe, ce mardi 18 août que le Jackson MULEKA a remercié le Chairman pour son aide à trois niveaux : d'abord pour sa formation à l'Ecofoot Katumbi, ensuite

pour le choix porté sur lui lors de l'intégration dans l'équipe professionnelle et enfin pour toute la collaboration autour de son transfert au Standard de Liège.

Rayonnant par cette clarté variable que produit le soleil au contact avec les eaux frontalières entre la RDC et la Zambie, le désormais ancien avant-centre du TPM s'est prêté à l'un des meilleurs exercices lorsqu'on échange avec Moïse KATUMBI : l'écouter attentivement.

Le jeune buteur passera quelques



temps avec la famille KATUMBI (rejointe par le directeur financier Salomon KALONDA DELLA) dans sa villa de Kashobwe, le temps de savourer un dîner

en son honneur et d'effectuer une balade dans le village avant de retourner à Lubumbashi.

TPMazembe.com/LP



## L'INA bénéficie d'un don de kit sanitaire anticovid-19

**Le don de 2000 masques, 250 savons désinfectants et 200 sacs poubelles, l'œuvre de Mme Bernadette Mpundu, en collaboration avec la coordination nationale de « Kin Bopeto », a été remis hier mardi 18 août à l'Institut national des arts (INA) pour lutter contre la pandémie à Coronavirus (Covid-19).**

### BIENVENU IPAN

Le directeur général de l'Institut national des arts (INA), le professeur André Yoka Lye Mudaba, a réceptionné, hier mardi 18 août, un kit sanitaire anticovid-19, don de Mme Bernadette Mpundu, en collaboration avec la coordination nationale de l'opération de salubrité de Kinshasa, «Kin Bopeto».

Le directeur général de l'INA a salué le geste de générosité que vient de poser son étudiante «qui est toujours avec nous». « Dans le malheur comme dans le bonheur, elle est avec nous, encore aujourd'hui, je ne voudrais pas ici faire la litanie de tous ses bienfaits pour l'INA qui, finalement, est aussi son institut ». Le professeur Yoka a également exprimé sa gratitude à l'endroit du coordonnateur national de « Kin Bopeto », Germain Mpundu Bombanza, qui accompagnait Mme la donatrice : «Je voudrais vraiment les accueillir, leur dire que nous sommes des privilégiés. Parce que Covid-19 qui nous assaille est une épreuve terrible. Merci de nous venir en aide».

Pour sa part, la donatrice, Mme

Bernadette Mpundu, a eu des mots justes pour s'adresser à ses camarades étudiants : «En posant ce geste, ce n'est pas pour nous vanter mais c'est pour vous donner un exemple...Car un homme digne est celui qui vit pour et avec sa société. (...) Nous devons prêcher par l'exemple, notamment en partageant avec les autres. C'est avec humilité que je viens vous partager ce que j'ai pu obtenir pour vous auprès de la coordination nationale de Kin Bopeto afin que nous puissions tous nous protéger contre cette terrible maladie».

### PARTENARIAT HVK-INA

De son côté, M. Germain Mpundu Bombanza, coordonnateur national de l'opération de salubrité de Kinshasa «Kin Bopeto» initiée par le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila, a encouragé les étudiants de l'INA qu'il qualifie des «anges», à aller de l'avant avec leur talent qu'il venait de découvrir à travers des chansons chantées à son accueil. C'est dans ce contexte qu'il n'a pas hésité de solliciter un partenariat avec l'INA pour une éducation civique



des Kinois par des chansons à l'observance de mesures et gestes barrières pour limiter la propagation du coronavirus à Kinshasa : «Nous avons déjà dans nos escarcelles de Kinshasa Bopeto à peu près 50 chansons pour éduquer la population kinoise aux bons gestes. Nous sollicitons auprès de vous ce partenariat au nom duquel vous, artistes, allez venir, sous l'autorité de votre DG, revisiter certaines chansons composées par des artistes locaux. Il y a un petit financement que le gouverneur de la ville a prévu pour cela. En tout cas vous êtes les bienvenus».

Satisfait de ce nouveau partenariat, le coordonnateur de « Kin Bopeto » a promis de repasser déposer à l'INA ces 50 chansons dans

lesquelles les artistes de cette Alma Mater vont ajouter une touche particulière pour promouvoir ensemble les valeurs éthiques et lutter contre la Covid-19.

M. Germain Mpundu a dénoncé les attitudes désinvoltes de jeunes kinois face à cette pandémie. Il les a invités à prendre à bras-le-corps cette lutte et à se battre bec et ongle pour aider la RDC à juguler définitivement la Covid-19.

Quant à lui, le président de la coordination nationale des étudiants de l'INA a salué ce geste, minime soit-il, mais très sensible et qui représente beaucoup en ce temps difficile de crise sanitaire que traverse la RDC et le monde entier.

## Le CSAC suspend pour 7 jours la diffusion du magazine télévisé «Bosolo na politik officielle»

### B. IPAN

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC) vient de frapper de suspension pour une durée de 7 jours le magazine télévisé «Bosolo na politik officielle» diffusé en lingala sur des chaînes de télévisions congolaises.

Dans sa décision n°CSAC/AP/009/2020 du 3 août 2020, l'instance de régulation des médias en RDC souligne : «Pendant toute la durée de la sanction, le magazine ne peut être diffusé sur un quelconque média audiovisuel opérant en RDC. Le Procureur général près le Conseil d'État est prié de concourir à la bonne exécution de la présente décision qui entre en vigueur à la date de sa notification (c'est-à-dire le 6 août 2020 : ndlr). Avant la fin de la suspension, le magazine est tenu de transmettre au Conseil son dossier administratif relatif aux conditions d'exploitation en matière de radiodiffusion sonore et de télévision pour des dispositions utiles avant toute reprise de diffusion». Mais qu'est-ce qui lui est reproché ?

### INJURES PUBLIQUES

En effet, le CSAC a, à travers son Centre de monitoring, enregistré au cours de l'émission du 2



juin dernier sur la chaîne PSTV HD, «des propos qui constituent des injures publiques proférées contre Mme Amida Shatur, une femme mariée et M. Massaro, portant ainsi atteinte à leurs honneurs et dignités en violation des articles 5 de la Loi 11/001 du 10 janvier 2011, 8 et 9 de la loi 96-022 du 22 juin 1996, 5 et 11 du Code de déontologie et d'éthique des journalistes en RDC du 4 mars 2004».

Invité pour ses moyens de défense, l'animateur de l'émission incriminée n'a pas trouvé important de se présenter par devant

le secrétariat d'instruction (...) sous prétexte d'occupations, fait prévu et sanctionné par l'article 58 point 5 de la loi organique portant composition, attribution et fonctionnement du CSAC.

En lieu et place de l'animateur, le coordonnateur du magazine, M. Trésor Kafalayi a «reconnu les faits mis à charge du magazine et a relevé que suite aux nombreux appels reçus de toutes parts, il a obligé M. Barnabé, auteur des propos incriminés, de présenter publiquement des excuses à Mme Amida Shatur et à M. Massaro au cours d'une émission ultérieure».

Le CSAC précise que cette obligation d'excuses faite à M. Barnabé est un repentir tardif et inopérant quant au manquement au devoir de recadrement spontané des invités sur le plateau qui incombe au présentateur d'une émission. Autres griefs porté à son endroit, comme le précise le CSAC, c'est que le magazine « Bosolo na politik officielle » qui n'est pas en son premier forfait, continue d'opérer sans avis de conformité de cette instance de régulation des médias, conformément à l'article 17 de la loi organique du Conseil.

**Le Potentiel**  
Quotidien d'informations générales

### FONDATEUR

Modeste Mutinga Mutuishayi  
Autorisation  
N° 04/00015/DI/82  
du 12 octobre 1982

### DIRECTION GÉNÉRALE GROUPE DE PRESSE MÉDIA7

#### Administrateur Délégué

Franck Lukusa  
085 485 49 23

#### Directeur Général

Ben-Clet Kankonde Dambu  
081 525 09 89

### RÉDACTION LE POTENTIEL (first)

#### Directeur de la publication

Richard Ngapi  
081 685 05 14

#### Rédacteurs en chef/SR

St Augustin KieniZI  
081 515 86 44  
Ludi Cardoso  
097 461 76 39

### RÉDACTION DIGITALE www.lepotentiel.cd

#### Directeur de la publication

Pitshou Mulumba  
081 476 61 56

#### Consultant & Webmaster

Gaston Ikati

### RUBRIQUES

Bienvenu Ipan  
089 827 34 11  
Joyce Kalala  
082 310 57 61  
Armel Langanda  
081 194 58 60  
Donatien N. Mupompa  
081 507 53 87  
Lucie Ngusi  
081 001 42 22  
Hervé Ntumba  
082 353 88 03  
Edouard Bajika  
0811623868

### CORRESPONDANTS

Robert Kongo  
(Paris, France)  
Melis Boasi  
(Goma, Nord-Kivu)

### ADMINISTRATION CENTRALE

#### Directeur Financier

Evelyne Tshibola  
Directeur commercial  
Olivier Kaforo  
081 525 45 55

### RÉALISATION

#### Metteurs en page

Léon Ngombo Mazela  
0810691776  
François Kitoko

### GROUPE DE PRESSE MÉDIA7

Le Potentiel - www.lepotentiel.cd  
Radio7 - Télé7 - Mbelela TV  
Imprimerie7

#### Siège social

873, av. du Bas-Congo  
Kinshasa-Gombe  
E-mail :  
lepotentiel.media7@gmail.com  
Site web :  
www.lepotentiel.cd  
B.P. 11 338, Kinshasa 1, RD Congo



Sud-Kivu

## LUCHA et ECCHA dans la rue pour réclamer la révision des frais de participation à l'Exétat

**Deux mouvements citoyens de la province du Sud-Kivu, à savoir : Lutte pour le changement (LUCHA) et Engagement citoyen pour le changement (ECCHA) descendent dans la rue ce mercredi dans la ville d'Uvira afin de s'opposer à l'arrêt du gouverneur de province fixant les frais de participation aux épreuves de l'examen d'Etat à 40 dollars américains. Selon ces organisations, il s'agit d'une somme exorbitante qui ne tient pas compte de la situation socioéconomique de la population.**

HERVÉ NTUMBA

Les mouvements citoyens La Lutte pour le changement (LUCHA) et l'Engagement citoyen pour le changement (ECCHA) organisent, ce mercredi 19 août 2020 dans la ville d'Uvira, une marche pacifique afin d'exiger la révision de frais de participation aux examens d'Etat édition 2019-2020.

Dans une correspondance adressée au maire de la ville d'Uvira, ces mouvements citoyens évoquent la question liée aux conditions de vie de la population du Sud-Kivu. Pour eux, il est impérieux de rappeler l'obligation de réadaptation de l'acte du gouverneur, c'est-à-dire de procéder à la révision des frais de participation aux épreuves de l'examen d'Etat.

Vu la situation

socioéconomique qui prévaut dans cette partie du pays, ces deux organisations indiquent que leur volonté est de voir tous les enfants participer aux épreuves de l'examen d'Etat. « C'est dans ce souci que nous organisons une marche pacifique à Uvira ce mercredi qui sera suivie du dépôt du mémorandum portant révision des frais de participation à l'Exétat dans la province du Sud-Kivu », soulignent-ils.

Selon la correspondance, la marche partira de la radio le "Messenger" pour chuter à la mairie d'Uvira, où un mémorandum sera lu et déposé entre les mains de l'autorité urbaine.

Au-delà de la pandémie de coronavirus qui sévit au Sud-Kivu, il y a le problème lié aux inondations qui avaient détruit leurs maisons et emporté leurs biens. Le gouverneur de la province,



Théo Ngwabije, avait fixé les frais de participation aux épreuves de l'examen d'Etat à 40 dollars américains, soit 80 000 Fc. Une somme jugée exorbitante au regard de la situation financière de la population qui s'est détériorée avec l'avènement de la Covid-19, rappelle-t-on.

### L'ARRÊT DU GOUVERNEUR

Il sied de rappeler que le gouverneur de la province du Sud-Kivu, Théo Ngwabidje Kasi, a signé un arrêté fixant les frais de participation aux épreuves de l'examen d'Etat pour les finalistes du secondaire et ceux du primaire. Selon cet arrêté, les finalistes du secondaire payent 40 dollars américains et ceux du pri-

maire 10 dollars américains à titre de frais de participer aux épreuves de l'Etat pour l'édition 2019-2020.

C'est dans cet ordre d'idées, l'inspecteur principal provincial de l'EPST Sud-Kivu 1 précise que « les frais de participation à l'examen d'Etat sont payables par tous les élèves finalistes alors que ceux pour le TENAFEP sont payables uniquement par les finalistes des écoles privées agréées ».

Le calendrier réaménagé de l'année scolaire 2019-2020 prévoit la tenue du Test national de fin d'études primaires, (TENAFEP), du 26 au 27 août et les épreuves de la session ordinaire du 7 au 10 septembre 2020 sur toute l'étendue du territoire national, rappelle-t-on.

## Apostrophe

### Procès politisés ?

BEN-CLET

Le procès Kamerhe & Consorts a réellement ouvert la boîte de pandore. Depuis, chaque semaine en RD Congo est rythmée par l'odeur des procès pour malversations financières au détriment du trésor public. Dans pareils cas, il se trouve toujours une poignée d'initiés. Leur stratégie pour défendre les prédateurs présumés prend la rue ou, pour faire branché, les réseaux sociaux. Mais quel message véhiculent-ils ?

Ah, ces Congolais ! Concurrents des «tshaku» ? Depuis que le président Tshisekedi a libéré leur parole, en se conformant au catéchisme de Ya-Tshitshi, tout le monde s'exprime ouvertement, avec assurance. Voire avec insolence. Illustration : les enseignants crachent du feu contre le gouvernement. Sans ménagement, les politiciens critiquent le Pouvoir. Y compris les Kabilistes qui refusaient, hier, de reconnaître aux citoyens leur droit constitutionnel de dénoncer les faiblesses du régime Kabila ! Autant en rire.

Ce que les prédateurs présumés, leurs avocats ainsi que les candidats prédateurs veulent dire au peuple, est que les procès en cours, ou à venir, sont de nature hautement politique. En français facile, ce seraient des procès politiques, politisés et commandités. Mais diantre pour quoi ?

Loin de se laisser distraire, les magistrats interpellent à tour de bras, interrogent les suspects, tirent les vers du nez aux renseignants, aident les criminels à troquer le costume trois-pièces contre l'uniforme bleu-jaune des pensionnaires de Makala. Ils débarrassent ainsi le pays de l'ivraie. Un cancer élitaire.

«Voler n'est pas bon !», tel est le titre d'une chansonnette qui a été poussée et repoussée autrefois par des Kinois. Curieusement, cette satire fait danser de nombreux agents publics de l'Etat. Honte à eux, à leurs avocats et à leurs progénitures, au cours du siècle qui les voit voler. Amen !

## EPST : La rentrée scolaire 2020-2021 fixée au 5 octobre prochain

ST AUGUSTIN K.

L'idée d'une rentrée scolaire pour l'année scolaire 2020-2021 fixée au 5 octobre prochain, a été soumise à l'appréciation du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, par le ministre d'Etat, ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST) Willy Bakonga. La question a figuré au menu de l'entretien entre le ministre Bakonga et les syndicalistes du sous-secteur le lundi 17 août 2020. Cette rentrée pour la nouvelle année scolaire concerne toutes les classes. Les classes montantes ne devraient pas rouvrir pour le reste de l'année scolaire en cours.

Pour clôturer l'année scolaire 2019-2020, ministre et syndicats ont proposé au chef de l'Etat qu'on fasse la moyenne des points des 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> périodes pour chaque élève. De cet exercice découlera la décision du pas-

sage ou du redoublement des élèves.

Au cours de cette réunion avec les syndicalistes du lundi 17 août, des compromis ont été trouvés sur le mode opératoire et la faisabilité de toutes ces décisions, annonce le ministre de l'EPST.

### 2019-2020, ANNÉE SCOLAIRE DIFFICILE

L'année de scolaire 2019-2020 aurait été la plus difficile pour le secteur de l'éducation en RDC particulièrement. Alors qu'elle avait commencé timidement avec toutes les réformes introduites au début de l'année scolaire, notamment avec la gratuité, la pandémie de coronavirus qui s'était déclenchée le 10 mars dernier était venue donner un coup d'arrêt aux enseignements au niveau aussi bien de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST) et de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU) ont été suspendus depuis le 27



mars 2020. Pendant plus de cinq mois, élèves et étudiants congolais sont restés à la maison à la suite de la mesure de l'état d'urgence sanitaire décrétée par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi.

C'est le lundi 10 août que les cours ont repris aussi bien à l'EPST qu'à l'ESU, seulement pour les élèves finalistes du primaire et du secondaire qui doivent affronter les épreuves certificatives du TENAFEP et de l'examen d'Etat ainsi que les étudiants finalistes et ceux

des promotions à faibles effectifs.

Pour permettre à ces finalistes de rafraîchir la mémoire et terminer les programmes des enseignements qui avaient brutalement suspendus, un calendrier réaménagé de l'année scolaire 2019-2020 avait été rendu public, lequel prévoit la tenue du Test national de fin d'études primaires, (TENAFEP), du 26 au 27 août et les épreuves de la session ordinaire du 7 au 10 septembre 2020 sur toute l'étendue du territoire national.